

Mis à jour le 22/02/2018

CODE STAGE : Z748

Poser et mettre en service un compteur gaz communicant - Prestataires

Population concernée par le stage

Les techniciens d'intervention des entreprises Prestataires de GRDF.

Pré-requis

Etre en capacité de s'exprimer, de téléphoner, de lire et d'écrire en français (il s'agit de maîtriser le contenu des documents utilisés lors de la mise en œuvre des procédures de GRDF).

Objectifs de la formation

- Remplacer un compteur gaz existant par un compteur communicant Gazpar.
- Equiper un compteur gaz existant d'un module communicant.
- Activer l'émetteur radio du dispositif de comptage d'un compteur et d'un module communicant.
- Identifier et repérer un Organe de Coupure Individuel.

Capacités développées

-
- Expliquer les objectifs du projet d'installation des compteurs gaz communicants.
- Identifier les éléments constitutifs des branchements individuels et collectifs.
- Lister les risques liés aux activités de remplacement d'un compteur et mettre en œuvre les règles et les moyens de prévention associés (outils, procédures et prescriptions).
- Remplacer un compteur gaz existant en respectant la chronologie détaillée dans le mode opératoire de GRDF (y compris l'interruption de l'alimentation, la remise en service de l'installation, l'activation de l'émetteur radio du compteur et la complétude du compte rendu d'intervention).
- Remettre en service des appareils d'utilisation (chaudière, chauffe-eau, ...).
- Lors d'un incident, appliquer les prescriptions définies dans les consignes de sécurité prescrites par GRDF.
- Mettre en œuvre les modalités d'accès aux ouvrages définies par GRDF.
- Identifier les compteurs susceptibles d'être équipés d'un module communicant.
- Equiper un compteur gaz existant d'un module communicant (y compris l'activation de l'émetteur radio du module et la complétude du compte rendu d'intervention).

- Identifier et repérer un organe de coupure individuel dans l'ensemble des situations rencontrées.
- Réaliser les comptes rendus d'intervention.

Contenu du stage

- Les objectifs du projet.
- Les éléments constitutifs des branchements, les pressions de distribution, les différents types de détendeur-régulateurs individuels, les compteurs et les informations indiquées sur leur enveloppe.
- Les différents compteurs gaz susceptibles d'être changés ou équipés.
- L'emplacement des compteurs : sites, locaux, accessibilité, ...
- Les risques gaz, les risques environnementaux et les moyens de prévention associés aux actes de DPCD.
- Les limites de responsabilité et d'intervention du distributeur.
- La connaissance et le respect des conditions nécessaires pour changer un compteur lorsque le client est absent.
- Les modalités d'accès aux ouvrages et les règles de communication aux clients en amont de l'intervention.
- L'interruption de l'alimentation gaz d'un client, la dépose d'un compteur puis la pose d'un compteur communicant.
- L'installation d'un module communiquant sur un compteur non déposé.
- L'activation de l'émetteur radio et le test de la liaison.
- L'utilisation de l'outil de portabilité PDA.
- La remise en service de l'installation d'un client.
- La gestion des déchets et des anciens compteurs.
- La remise en service des appareils d'utilisation (la conduite à tenir en présence d'un chauffe-eau non raccordé et d'un robinet à about soudé).
- La différenciation d'une situation perturbée, d'une situation à risque.
- Les modalités d'appel vers Urgence Sécurité Gaz et/ou de son responsable hiérarchique (référent).
- L'application des consignes de sécurité communiquées par Urgence Sécurité Gaz.
- Les situations nécessitant l'arrêt de la procédure, l'information et la remise dans l'état initial.
- Les modalités d'identification et de repérage d'un organe de coupure individuel.
- L'utilisation d'un bec Bunsen, l'installation d'une plaque d'identification (foliotage) d'une étiquette type, le contenu de la documentation remise aux clients.

Positionnement dans un cursus de professionnalisation

Sans objet.

Moyens Pédagogiques

Salle de formation équipée de moyens pédagogiques, installations et réseaux pédagogiques au plus près des matériels et réseaux présents en exploitation

Evaluation

La mesure des acquis est réalisée par :

La mesure des acquis est réalisée par :

- Le Formateur au travers d'indicateurs de progression du groupe placés dans chaque exercices

- Chaque stagiaire au travers des résultats obtenus dans le traitement des exercices théoriques et des mises en situations proposés. Le suivi qualitatif de l'action est réalisé par une synthèse de stage et par l'intermédiaire d'un questionnaire d'appréciation de la formation remis aux stagiaires en fin de session. Un bilan annuel de la formation est réalisé, puis communiqué à la MOA lors du bilan annuel de domaine. Par une évaluation sommative en fin de stage.

Durée du stage

35 Heures réparties sur 5 jours